

L'intersyndicale météo exige du concret !

Lors de la réunion de conciliation du 25 février 2016, le PDG a annoncé que l'entrevue intersyndicale au ministère avait permis de clarifier l'avenir en lui donnant une trajectoire de référence sur les effectifs. Il a alors proposé aux syndicats une réunion le 16 mars pour exposer de manière détaillée les conséquences de cette trajectoire en terme d'organisation. A travers les remontées issues des présentations du chantier 8, le personnel a largement exprimé son inquiétude et son manque d'adhésion envers des orientations où dominant l'incertitude et l'absence d'engagement. Les syndicats exigent aujourd'hui que le PDG de Météo-France communique officiellement et clairement, par écrit, à l'ensemble de l'établissement :

- ▶ La trajectoire d'effectifs pour la durée du COP, le nombre de départs en retraite estimé, le nombre de recrutements prévu, le type de l'embauche (niveau et statut)
- ▶ Le détail du réseau cible à échéance de 10 ans ; le nombre, la nature et la localisation des pôles de compétence annoncés
- ▶ Les régimes de travail envisagés ("Adaptation des temps de travail aux besoins des services" inscrite dans les "axes stratégiques").

Venez nombreuses et nombreux aux AG qui se tiennent à partir du 17 mars pour faire le point de la situation.

Listes des Assemblées Générales prévues :

- CMS Lannion : 17 à 13h30,
- DIRN : 17 à 13h,
- DIRIC et Saint Mandé : 17 à 13h,
- DIRNE : 17 à 13h,
- Grenoble : 17 à 11h30,
- DIRO : 18 à 13h,
- DIRCE : 18 à 13h30,
- DIRSO : 18 à 14h,
- Toulouse : 17 à 13h.
- DIRSE : 18 à 09h30

Les syndicats Solidaires, FO, CFDT et CGT de Météo-France, le 14 mars 2016.